

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Crédit à la consommation : portrait de l'emprunteur-type

Paris, le 10 mai 2016

Le marché du crédit à la consommation confirme sa reprise avec un marché qui a progressé en 2015 de 5,9% (source ASF). Dès 2014, la croissance de la production était de 1,1% par rapport à 2013 ce qui constituait déjà un signe encourageant après 3 années de recul.

Meilleurtaux.com, qui a reçu en 2015 plus de 200 000 demandes de crédit à la consommation après 100 000 en 2014 fait le bilan des profils des emprunteurs.

#### Le crédit à la consommation en chiffres pour 2015 (données Meilleurtaux.com)

Montant du prêt moyen		13 008 €
Durée		51 mois
Age		39 ans
Revenus nets mensuels emprunteur seul		1 927 €
Revenus nets mensuels couple emprunteur		2 423 €
Repartition par type de projet		
Crédit auto		47%
trésorerie		25%
prêt travaux		16%
prêt personnel affecté		12%

« L'emprunt moyen pour un crédit à la consommation se situe à 13 008€ (+2000€ par rapport à 2014), pour un emprunteur âgé de 39 ans (+1an/2014), une durée légèrement supérieure à 4 ans (+4 mois) et la demande reste comme l'an passé plus particulièrement concentrée sur le financement automobile. » constate **Maël Bernier, directrice de la communication de Meilleurtaux.com**

Cependant, il existe selon le type de crédit à la consommation des différences notables entre les montants empruntés, les revenus et la situation familiale des emprunteurs.

#### 1) La situation familiale de l'emprunteur

On n'emprunte pas pour le même projet selon qu'on est en couple ou célibataire. En effet, le crédit travaux est majoritairement demandé par des personnes vivant en couple (66% des cas), a contrario, les crédits de trésorerie purs et les prêts personnels affectés concernent à 65% des célibataires.

#### 2) Le montant du prêt

Comme en 2014, nous observons des différences importantes sur le montant emprunté selon le type de prêt. Si le montant moyen d'une demande de trésorerie ou d'un prêt affecté est inférieur à 10 000€, le montant moyen d'un prêt travaux dépasse les 20 000€. « *Cependant, le montant moyen emprunté augmente par rapport à 2014 sur tous les types de projet, sans aucun doute l'illustration de la baisse des taux des crédits à la consommation, d'environ - 0,70%, qui permet d'emprunter plus à mensualité équivalente* » remarque **Maël Bernier**.

### 3) La durée du prêt

La durée du prêt moyen augmente de 4 mois par rapport à l'année précédente. De 51 mois en moyenne, il s'établit sur une durée moyenne de 40 mois pour les prêts affectés, 43 mois pour la trésorerie, 50 mois pour les crédits auto et 75 mois pour les prêts travaux.

### 4) L'âge

La moyenne s'établit à 39 ans mais un écart demeure toujours entre l'emprunteur du crédit auto âgé de 38 ans et celui des crédits travaux âgé de 44 ans.

### 5) Les revenus

Les revenus moyens de l'emprunteur conso qu'il soit ou non en couple augmentent par rapport à 2014. Ils passent ainsi à 1927€ (par rapport à 1707€ en 2014) pour un célibataire, et pour un couple à 2423€ (pour 2259€ en 2014)

### 6) Le taux d'effort par projet

En étudiant les différents prêts et le profil des emprunteurs, nous constatons un taux d'effort assez équivalent mais légèrement plus élevé pour la trésorerie et les travaux. En effet, **l'endettement moyen est de 16,3%** pour un **crédit travaux**, **16,7%** pour la **trésorerie** et **15,7%** pour un **prêt personnel affecté**, mais il sera de **15,3%** pour un **crédit auto**. En d'autre terme les crédits travaux et la trésorerie pèsent plus sur les revenus des emprunteurs que le crédit auto.

## Conclusion

« *Comme lors de notre dernière étude, nous constatons un très gros écart entre les revenus d'un emprunteur en crédit à la consommation et ceux d'un emprunteur en crédit immobilier qui varient du simple au double à la faveur des derniers : 2423€ pour un couple pour les crédits à la consommation et 5316€ pour un couple en crédit immobilier. La vieille légende « le crédit immo pour les classes moyennes, le crédit conso pour les ménages modestes » a encore de beaux jours devant elle malgré la baisse des taux qui rend ce dernier attractif pour tous* » conclut **Maël Bernier**

\*Le crédit affecté est lié à l'acquisition d'un bien ou d'une prestation de service. Ainsi, au moment de la signature du bon de commande, vous devrez préciser que votre achat est conditionné à l'obtention d'un crédit. En conséquence, si le contrat de vente ne se réalise pas, l'annulation du contrat de crédit sera automatique

---

### À propos de Meilleurtaux – [www.meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com)

*Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux.com s'affirme de plus en plus comme un véritable « tiers de confiance », autonome et indépendant. Meilleurtaux.com conseille les particuliers à la recherche de services financiers, à commencer par le crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de meilleurtaux.com s'est étendue aux autres crédits, à l'assurance, à la banque et à l'épargne. Les services sont accessibles à partir du site [www.meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com), sur mobile, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 230 agences à Paris et en région.*

---

### Contacts

Zara Bouhras: 01.46.34.60.60

[zb@wellcom.fr](mailto:zb@wellcom.fr)